

TRJ n°5

Du samedi 26 au dimanche 27 mai 2018

Règlement Particulier

Catégories et tableaux

1. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs de la Ligue Centre Val de Loire des catégories Minibad, Poussin, Benjamin, Minime et Cadet respectant les conditions de classement suivantes :
 - Minibad / poussin : sans conditions de classement
 - Benjamin : R6 maxi
 - Minime : P11 mini, R4 maxi,
 - Cadet : P11 mini, R4 maxi,
2. Il est possible de faire les trois tableaux : les joueurs doivent jouer tous leurs tableaux dans la même catégorie d'âge.
Les simples se dérouleront le samedi en intégralité. Les doubles se dérouleront en intégralité le dimanche. Les mixtes pourront se dérouler sur les 2 jours.

Dans tous les tableaux, des phases préliminaires en poules seront favorisées au maximum.

Lieu de la compétition

Gymnase Guy Meunier,
2 rue Jules Ladoumègue
37000 TOURS

Horaires

3. Le tournoi se déroulera de 10h à 20h le samedi et de 8h30 à 16h le dimanche (remise des récompenses incluse).
4. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son premier match (30 mn pour les matchs de la première tranche horaire de chaque journée). Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler à la table de marque et obtenir l'autorisation du Juge-Arbitre.
5. Le temps de préparation au match accordé est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le Juge-arbitre.
6. Le temps minimum de repos entre les matchs est de 20 minutes.

Arbitrage

7. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD notamment pour tout ce qui concerne la licence et le contrôle médical.
8. Le Juge-Arbitre Principal sera **Gildas Percier**, assisté de **Benoit Forget**.
9. Les matchs seront auto-arbitrés, l'organisation tentera de faire arbitrer les finales.
10. Les éventuelles règles de let dans la salle seront précisées par le Juge-Arbitre avant le début des matchs.

Inscriptions

11. Les inscriptions seront faites sur le formulaire d'inscription joint, et seront envoyées par e-mail à : **Dominique BOSSERT** : dom.bossert@free.fr
06 09 36 45 47
12. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 11 mai** (date de réception par e-mail de la feuille d'inscription).
Le tirage au sort des tableaux sera fait le vendredi 18 mai.
13. Les droits d'inscription sont de 9€, 12€ et 15€ pour respectivement 1, 2 ou 3 tableaux. Nous vous remercions de privilégier les inscriptions groupées afin de nous en faciliter la gestion.
14. Les éventuels joueuses et joueurs en surnombre, ou inscrits trop tardivement, seront placés en liste d'attente
15. En cas de forfait d'un participant ou d'une paire, le joueur(joueuse) ou la paire pourra être remplacé(e) par les premiers joueurs(joueuses) / paires inscrit(e)s sur la liste d'attente.
16. En cas de forfait le joueur devra prévenir le CEST (Dominique Bossert : dom.bossert@free.fr 06 09 36 45 47) de sa non-participation et adressera au Juge-Arbitre de la compétition (jusqu'au dernier jour du tournoi) les pièces justificatives de son forfait. Après le tournoi, il aura 5 jours pour transmettre ces éléments à la Ligue Badminton Centre-Val de Loire : 6 bis, rue des Urbets 18000 BOURGES ou secretariat@badmintoncvl.fr
L'organisateur se réserve le droit de rembourser ou non les frais d'inscriptions lorsque le forfait a été annoncé après le tirage au sort.

Volants

17. Les volants en plumes seront utilisés dans toutes les séries, à charge égale entre les joueurs. En cas de litige, c'est le volant officiel qui sera utilisé. Le volant officiel (FORZA S-6000) sera en vente à raison de 22 € la boîte.
18. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Divers

19. Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle, le samedi et le dimanche.
20. Seuls auront accès au plateau de jeu : les joueurs disputant un match, les coaches, les organisateurs, les officiels.
21. Rappel : les conseils entre les points ne sont pas autorisés pour les catégories Benjamin et en dessous
22. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
23. Droit à l'image : Chaque joueur, coach, accompagnateur autorise expressément les organisateurs du TRJ, ainsi que leurs partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à ce tournoi, y compris sur les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.
24. Tout joueur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.